Image not found or type unknown

Quel recours face à ma banque concernant un prélèvement

Par **kiria**, le **16/06/2014** à **14:30**

Bonjour, un loueur de véhicule avec lequel je suis en litige a prélevé sur mon compte sans me prévenir ni du montant, ni quand ... d'un montant d'environ 3000€ par le biais de l'emprunte Cb.

Le débit a été effectué sur mon compte alors que le solde de ce dernier était à 0€.

Je me retrouve ainsi a découvert de cette somme, j'ai fait opposition à ma carte, ... je suis donc complètement en difficulté là.

Jamais je n'ais eu de tel débit sur mon compte et pire encore, je n'ai aucune autorisation de découvert, je n'ai donné aucune autorisation quelconque pour ce débit.

Il m'est arrivé de dépasser un peu mais j'ai remis sur le compte rapidement sans souci avec la banque, mais jamais dans de telles proportions ...

Je suis actuellement à l'étranger et dans une situation critique ... et même désespérée.

Merci de me répondre le plus rapidement possible svp, concernant ce que je dois faire, mes droits, etc

Sincères salutations

Mlle Kiria

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés